

subi un changement politique, mais qu'on ne change pas de cœur comme de drapeau. Permettez moi de vous dire très confidentiellement que je suis le plus impartial des hommes. Je suis plein d'admiration pour l'Angleterre. C'est un très noble pays, qui a une très belle histoire, et l'on peut être fier de lui appartenir. Il peut m'être permis de préférer la France, et de dire tout simplement qu'elle est encore plus à mon gré. Il y a dans nos mœurs une facilité décente, et dans notre langue une grâce mêlée de noblesse qu'on chercherait vainement ailleurs.

On peut me dire qu'il y a deux Frances : la vieille, qui avait bien des abus, mais qui était bien aimable ; la seconde, qui a corrigé un peu vertement ces abus là, mais qui ne cesse de les remplacer par d'autres. Il faut un peu mettre des lunettes pour s'apercevoir que les deux Frances, celle du passé et celle de l'avenir, qui ont l'air de se tourner le dos, sont la même France.

Et vous, que pouvez-vous être, Canada ? Vous êtes la politique de l'avenir et la civilisation du passé. Ce que j'aime en vous, c'est que vous me rappelez la langue et les mœurs de nos grands pères. Vous êtes archaïques sans le savoir. Il y a toute une partie de notre gloire nationale dont vous êtes les gardiens, des mots et des tournures de phrases dont vous êtes les héritiers. Je vous demande en grâce d'avoir promptement un écrivain de génie pour qu'il nous parle au XX^e siècle la langue de Corneille ou de Descartes.

Quant à la langue de Sévigné, madame, nos dames françaises et canadiennes n'en ont jamais perdu le secret.

Jules Simon

LA FEMME ÉLECTEUR.

Quelques femmes — accompagnées de quelques hommes, un peu déclassés dans un camp et dans l'autre — se sont mises à réclamer l'égalité de fonctions et de droits pour les deux sexes. Entendez bien qu'elles ne demandent pas à porter les armes, malgré l'exemple des Amazones, ni à frapper sur l'enclume ; elles reconnaissent qu'elles sont inférieures en force physique, mais elles se prétendent égales en force intellectuelle, égales ou supérieures en valeur morale. La nature ne les a pas faites pour forger ; mais elles soutiennent qu'elles peuvent

administrer et gouverner aussi bien que nous, et remplir aussi bien que nous toutes les fonctions qui dépendent du jugement. Si nous accaparons ces fonctions pour nous seuls, c'est par un abus de la force et en violation de la justice. Cet abus a des suites fâcheuses, non seulement pour les déposées, mais pour la société entière, qui se prive à plaisir d'une grande moitié des forces intellectuelles dont elle pourrait disposer. Il ne faut pas dire que les hommes ont la charge de la défense et de la production ont droit, comme conséquence, à la possession de l'autorité, puisque les femmes peuvent invoquer la maternité, qui est une compensation plus que suffisante.

Je n'ai pas dessein de discuter ces assertions et ces prétentions, dont l'immense majorité des femmes ne fait que sourire. Je les repousse en bloc ; j'en retiens quelque chose dans le détail. En d'autres termes, je crois qu'on ne ferait pas une belle affaire en établissant l'égalité civile et politique des citoyennes et des citoyens ; mais je crois qu'il y aurait lieu de faire avec prudence, et après une étude attentive des faits, d'assez importantes réformes.

D'abord, le point dont on part, c'est-à-dire l'égalité de force intellectuelle, est à discuter. Qu'entend-on par l'égalité ? Si c'est équivalence, je ne conteste pas ; je n'ai pas besoin de traiter la question ; elle est en dehors de mon sujet. Si c'est identité, l'erreur est grossière ; les deux sexes diffèrent autant par l'esprit que par le corps. Ni les goûts, ni les aptitudes ne sont les mêmes. Ces différences viennent de la nature ; les habitudes et l'éducation y entrent pour peu de chose. Il suffit pour s'en convaincre de donner à un garçon l'éducation d'une fille ou à une fille l'éducation d'un garçon. On n'aboutira qu'à faire un être révolté ou dégradé.

C'est toujours à ce résultat que doivent s'attendre ceux qui, tout en croyant ne protester que contre les lois et les usages, s'insurgent en réalité contre la nature. La femme qu'ils auront affranchie de l'autorité de son mari, et introduite dans la vie publique, ne sera certainement plus une femme, et n'arrivera jamais à être un homme.

On cite des femmes qui administrent avec supériorité un fonds de commerce ; d'autres qui ont